

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



A retenir

CÉRÉALES A PAILLE



Septoriose : risque fort, maladie en progression

Rouille brune : risque fort, surveillez les variétés sensibles

Rouille jaune : risque fort, surveillez les blés tendres et blés durs sensibles

Rouille naine : risque fort, surveillez les semis tardifs de variétés sensibles

Fusariose des épis : Période de risque atteinte pour les premiers semis. Risque faible à modéré en fonction de la pluviométrie.

Oïdium : risque faible à modéré. Surveillez les variétés sensibles en semis tardifs

Rhynchosporiose : surveiller les semis tardifs de variétés sensibles

TOURNESOL

Limaces : Des dégâts sont remontés, grande vigilance.

Oiseaux : Mettre en œuvre les méthodes d'effarouchements.

Taupins : Bien prendre en compte le risque à la parcelle.

COLZA

Puceron cendré du chou : Risque faible. Maintenir la vigilance dans les parcelles tardives.

Charançon des siliques : Risque faible.

Oïdium : Risque très faible à ce jour.

Fin des BSV colza pour la campagne 2021-2022

CULTURES DE PRINTEMPS

Ambrosies : Présence dans les cultures semées en février – mars et sur sol préparé pour les semis. Conditions très favorables aux levées.

ANNEXES

Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs

Identification des stades du colza



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :

Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



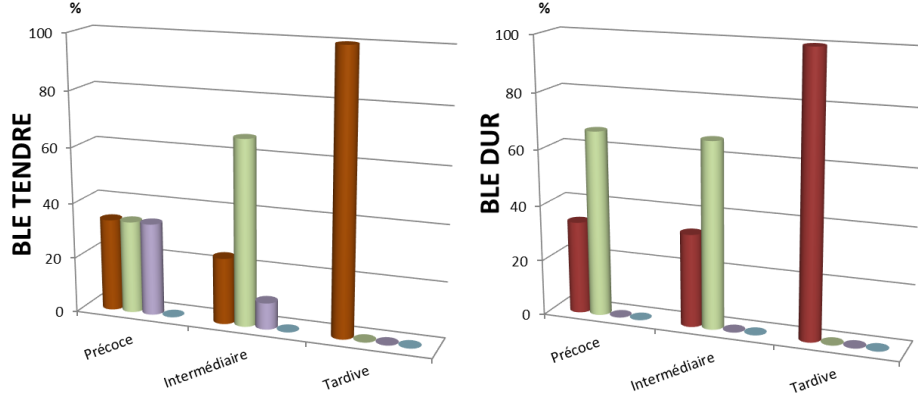
ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

CEREALES A PAILLE

• Stades phénologiques et état des cultures

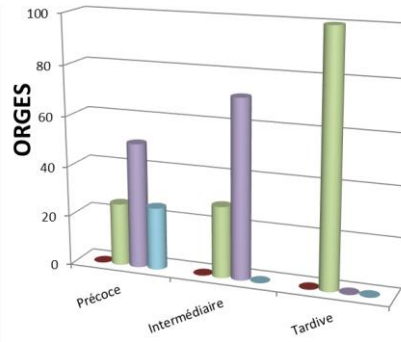
Les graphes ci-dessous représentent les stades observés cette semaine sur notre réseau d'observation, en fonction des dates de semis et des espèces.



Dates de semis des isoriques

Dates de semis des isoriques

■ Gonflement
■ Epiaison
■ Floraison
■ Grain laiteux

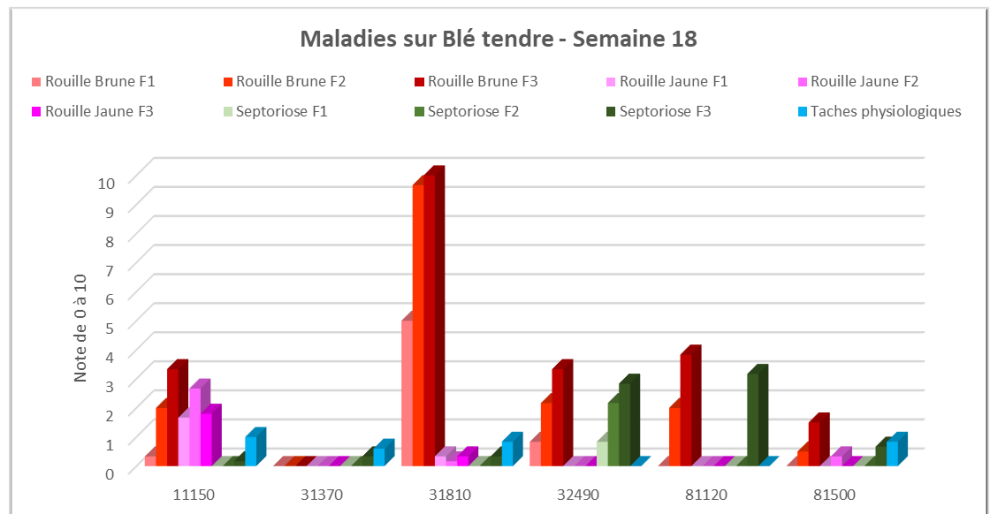


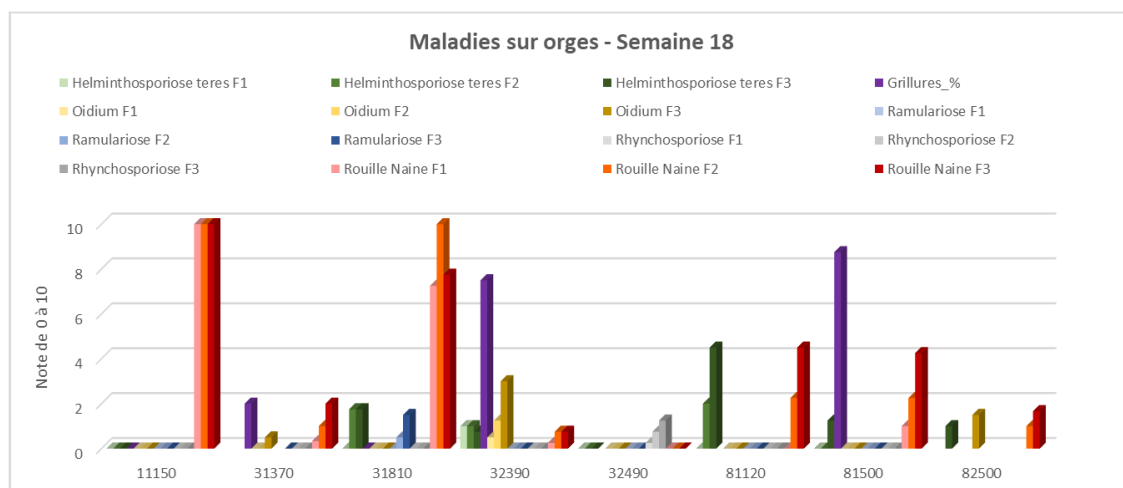
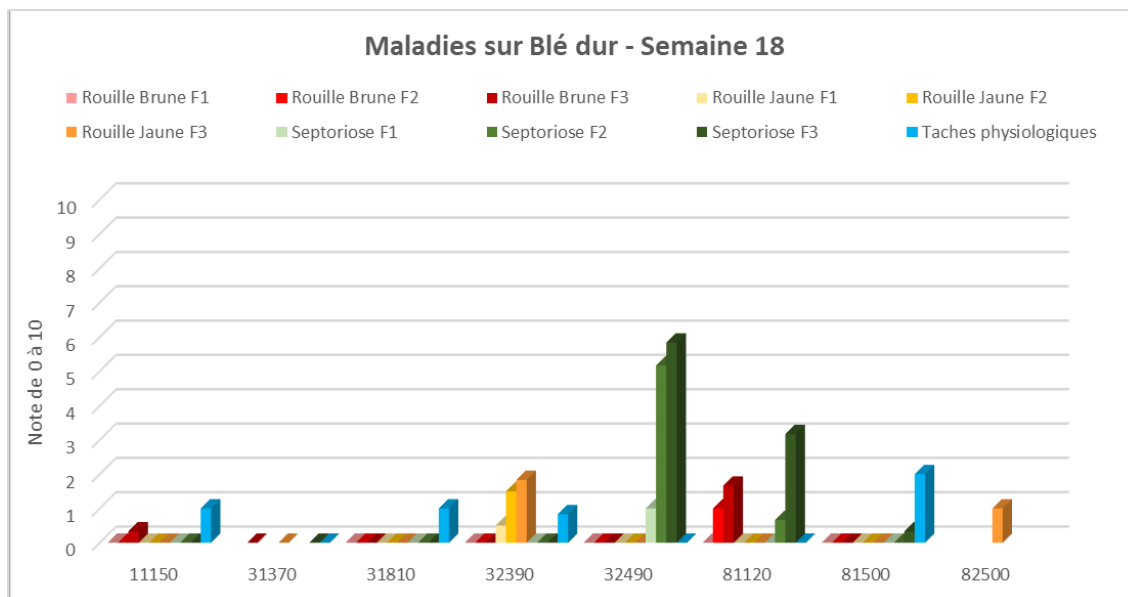
Dates de semis des isoriques

Les graphiques ci-dessous présentent les différentes maladies observées cette semaine sur les isoriques sur les blés tendres, blés durs et orges. Toutes les notes sont prises en comptes.

0 : absence de maladie, 10 : fréquence maximale sur feuille.

11150 BRAM
31190 AURIBAIL
31370 BERAT
31810 VENERQUE
32190 VIC FEZENSAC
32390 REJAUMONT
32490 MARESTAING
81120 LOMBERS
81500 FIAC
82500 LE CAUSE





• Septoriose

Dans notre réseau, tous les sites sont concernés en blé tendre et quasiment tous les sites en blé dur également. Peu d'observations ont été réalisées sur feuilles hautes hormis les sites les plus touchés les semaines passées, dans la plupart des situations, seules les F4 et les F3 sont touchées de façon plus ou moins importantes.

Les **semis d'octobre et de début novembre** sont les plus impactés avec une fréquence en blé tendre allant de 10 à 100% sur F3 définitives (avec une moyenne de 20% des plantes). Les variétés concernées sont sensibles et moyennement sensibles. En blé dur, 10 à 100% des pieds sont touchés sur F3 en variétés sensibles. Un site (Gers) présente de la septoriose sur F1 (10% des plantes).

Les **semis de mi-novembre** sont moins concernés mais la pression augmente progressivement, la septoriose est présente sur F4 définitives en variétés sensibles de blé tendre et blé dur (10 à 30% des pieds).

Dans nos isorisques, 8 sites sont au seuil de nuisibilité sur variétés sensibles de blé tendre semées précocement mais également sur des semis intermédiaires.

Le tableau ci-dessous traduit l'analyse de risque sur blé tendre. Le risque a augmenté. Il est maintenant fort sur quasiment toutes les situations.

	OREGRAIN (sensible)				BOLOGNA (moyennement sensible)				RGT Cesario (peu sensible)			
	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021
EN CRAMBADE (31)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
AUCH (32)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
CONDOM (32)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
MONTANS (81)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	+	+
Risque septoriose calculé le 04/05/2022												
Risque fort	+++											
Risque moyen	+											
Risque faible												

Période de risque : Entre 2 nœuds et fin floraison

Seuil indicatif de risque :

entre 2 nœuds et DFP : si plus de 20 % des 3^e feuilles présentent des symptômes en variétés sensibles et si plus de 50 % des 3^e feuilles présentent des symptômes en variétés peu sensibles.

à partir de DFP : si présence de symptômes sur l'une des 3 dernières feuilles

Évaluation du risque : L'inoculum est maintenant présent sur feuilles hautes sur toutes les variétés. Les symptômes ne seront visibles que d'ici 2 semaines sur F1 et F2 pour les contaminations récentes. Le risque est fort sur variétés sensibles et moyennement sensibles quel que soit la date de semis. Il reste limité sur les variétés résistantes en semis tardifs.

• Rouille brune

Cette semaine, quasiment tous les sites présentent des symptômes de rouille brune sur **blé tendre** et 2 sites en blé dur.

Sur variétés sensibles, 10 à 100% des F3 sont touchées et 10 à 100% des F2 (7 sites concernés). Ne sont touchés que les semis d'octobre et de début novembre (Providence, Bologna, Oregrain, ...) et 2 sites en semis tardif et variétés sensibles. En blé dur, deux sites sont concerné par des observations de rouille brune sur F3.

Quasiment tous les sites sont au seuil de risque sur variétés sensibles de blé tendres semées en octobre et début novembre.

Quelques parcelles dans la région présentent de la rouille brune sur blé dur sur feuilles basses (Anvergur, Relief).

Les conditions climatiques sont favorables à l'expression de la rouille brune avec des températures douces dans la journée. Les conditions sont désormais propices à l'explosion de la maladie.

Période de risque : A partir de 2 nœuds jusqu'à grain pâteux

Seuil indicatif de risque : Apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures

Évaluation du risque : L'inoculum est présent de manière plus importante sur variétés sensibles en blé tendre. Le risque est encore en augmentation : l'inoculum est fort et la présence de pustules en blé tendre est plus fréquente. Il faut continuer à surveiller les parcelles de variétés sensibles en blés tendres quel que soit la date de semis.

• Rouille jaune

Dans la région, il y a toujours des signalements de rouille jaune en blé tendre mais également en blé dur.

Quatre isorisques (Gers, Aude, Haute-Garonne, Tarn et Garonne) présentent des symptômes sur blés durs sensibles (Relief et RGT Voilur) et sur blés tendres sensibles et moyennement sensibles (Pibrac, Oregrain, RGT Montecarlo, Providence, RGT Cesario).

Les variétés les plus concernées sont : en blé tendre, RGT Montecarlo, Sèpia, Tiepolo, RGT Letsgo, Cellule, Complice, Descartes, Forcali, Izalco CS, Oregrain, Providence et en blé dur, Relief, RGT Voilur et RGT Belalur.



Symptômes de rouille jaune sur blé tendre – Photo : Arvalis

Période de risque : A partir du stade Epi 1 cm

Seuil indicatif de risque : présence de foyers actifs de rouille jaune (pustules pulvérulentes)

Évaluation du risque : L'inoculum est largement présent. La maladie est en phase épidémique. Une surveillance très attentive des variétés sensibles doit être menée.

- **Fusariose des épis** (*Fusarium graminearum* et *Microdochium spp.*)

Les blés tendres semés en mi-octobre sont en floraison. Les conditions légèrement pluvieuses actuelles sont favorables au développement des fusarioses sur épis. Le risque restera faible si les pluies sont entre 0 et 20 mm, il deviendra modéré si elles sont entre 20 et 40 mm.

Les températures optimales de développement de *Fusarium graminearum* sont de 20°C, celles de *Microdochium spp* se situent autour de 15°C. C'est ce champignon qui est le plus favorisé actuellement.

Période de risque : Floraison +/- 7 jours

Évaluation du risque : Surveillez les blés tendres et durs en floraison, particulièrement en situation à risque (précédents maïs grain ou sorgho grain, semis direct), suivant leurs sensibilités variétales.

- **Helminthosporiose de l'orge**

Quatre sites présentent des symptômes sur F1 et F2 ponctuellement (10 % des plantes). Les orges concernées sont semées précocement. Les variétés sont moyennement sensibles.

Cette maladie est restée discrète cette campagne.

En parcelle, la variété LG Caïman présente également des symptômes.



Symptômes d'helminthosporiose sur orge – Photo : Arvalis

Période de risque : A partir de 2 nœuds et jusqu'à fin floraison

Seuil indicatif de risque : Apparition des premiers symptômes sur l'une des 3 feuilles supérieures

Évaluation du risque : pas de risque.

• Oïdium

Trois isorisques (Gers, Haute-Garonne et Tarn et Garonne) présentent de l'oïdium en orge sensible (Amistar). 10 à 20% des plantes sont touchées sur F1. Il y a eu augmentation par rapport à la semaine dernière sur les sites concernés.

Période de risque : A partir du stade « Epi 1 cm » et jusqu'à fin floraison

Seuil indicatif de risque : en fonction des sensibilités variétales :

- variétés sensibles : plus de 20 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%,
- autres variétés : plus de 50 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%.

Évaluation du risque : Risque faible à modéré. Surveillez les parcelles de variétés sensibles sur semis tardifs, ceux encore en période de risque.

• Rouille naine de l'orge

Il y a toujours forte présence de rouille naine cette semaine : quasiment tous les sites présentent des symptômes de la maladie. La rouille naine progresse fortement.

Sur quatre sites, 10% à 100% des F1 sont impactées. Ce sont des sites avec des variétés sensibles et des semis d'octobre. Sur un site, des symptômes sont visibles sur semis de novembre.

Les sites sont au seuil de risque sur variétés sensibles.

L'inoculum est présent fortement, il s'exprime en parcelles (Tarn, Aude et Haute Garonne) avec des variétés sensibles (Rafaela, Amistar, Margaux, ...), mais également sur variétés moyennement sensibles.

Période de risque : De 1 nœud à gonflement

Seuil indicatif de risque : Plus de 10% des feuilles supérieures atteintes

Évaluation du risque : Risque fort. L'inoculum est largement présent. La maladie est en phase explosive. Surveillez très attentivement vos parcelles de semis tardifs, les seules encore en période de risque.

• Rhynchosporiose de l'orge

Un isorisque (Gers) présente des symptômes sur F1 sur semis d'octobre.

En parcelle, des cas sont signalés sur orges (LG Caïman, Rafaela, Lauréate) et triticales (Ramdam, Agostino), notamment dans le Tarn.

Les températures à venir sont propices à la maladie (T° optimum de 10 à 12°C).



Symptômes de rhynchosporiose sur orge – Photo : Arvalis

Période de risque : A partir de 1 nœud jusqu'à épisaison

Seuil indicatif de risque : Apparition des premiers symptômes

Évaluation du risque : il est possible de voir ponctuellement de la rhynchosporiose, mais la majorité des orges ont dépassé le seuil de risque.

- **Taches physiologiques**

Tous les isorisques présentent des taches physiologiques sur blé tendre et blé dur. Ces taches sont liées au climat.

En parcelles, des hypersensibilités foliaires (proches des taches physiologiques) sont également observées sur orge (KWS Cassia, LG Caïman).

Évaluation du risque : Il n'y a rien à faire dans les parcelles présentant des taches physiologiques.

- **Grillures polliniques**

Trois isorisques (Gers, Haute-Garonne et Tarn) présentent de 1 à 20% de plantes avec des grillures.

Les grillures ne sont pas dues à un champignon pathogène mais à un stress abiotique, notamment à un excès de rayonnement ou des pollens exogènes. Le temps nuageux actuel n'est pas favorable aux grillures.

L'apparition de ces symptômes augmente après la floraison, en lien avec la présence de pollen sur les feuilles. Les taches sont brun-violacées composées d'une multitude de ponctuations qui évoluent en nécroses, généralement sur la partie supérieure de la feuille (tache non traversante) et sont plus visibles sur les parties hautes du feuillage.



Grillures sur orge - Photo : Arvalis

Évaluation du risque : Le risque est ponctuel, surveiller les variétés sensibles encore à l'épisaison.

- **Pucerons sur épis (*Sitobion avenae*)**

Il est possible d'observer des pucerons sur feuille fréquemment.

Deux isorisques (Haute-Garonne, Gers) présentent des insectes sur épis. 10 à 15% des épis sont concernés. Les sites ne sont pas au seuil de risque.

En règle générale, on constate également la présence de faune auxiliaire (larves de syrpe et de coccinelles) qui sont les prédateurs majoritaires des pucerons.



Pucerons sur blés - Photo Arvalis

Période de risque : d'épiaison à grain laiteux.

Seuil indicatif de risque : plus de 1 épi sur 2 colonisés.

Évaluation du risque : Les parcelles à **partir d'épiaison** doivent être surveillées car les pucerons présents sur les épis peuvent occasionner des dégâts (impact sur le remplissage des grains) lorsque leur population est importante.

Avant ce stade, la présence de pucerons n'a aucun impact. Les auxiliaires de la parcelle peuvent arriver à contrôler les pucerons. Un comptage sur chaque parcelle est à réaliser pour évaluer la colonisation des épis et apprécier l'activité de la faune auxiliaire.

- **Mineuses** (*Agromyza spp*)

Un isorisque (Aude) a des mineuses présentes sur les blés de façon ponctuelle.

Les symptômes sont des plages de décoloration blanches (galeries creusées par les larves) dans la feuille, surtout sur les parties supérieures. Des larves peuvent être visibles par transparence sous le parenchyme.

Période de risque : épiaison à grain pâteux

Seuil indicatif de risque : plus de 80 % des feuilles supérieures (F1 et F2) avec symptômes.

Évaluation du risque : il n'y a pas de risque à ce jour.



Dégâts et larves de mineuse - Photos Arvalis

- **Criocères** (*Oulema melanopa*)

Un isorisque (Haute Garonne) a des criocères (ou lémas) présents sur les blés de façon ponctuelle.

Les dégâts de lémas sont caractérisés par des plages décolorées entre les nervures des feuilles supérieures. Ces dégâts sont provoqués par les adultes puis les larves qui consomment les feuilles en respectant l'épiderme inférieur. La feuille peut devenir totalement blanche en cas de forte attaque. En moyenne, si les plages de décoloration sur la F1 ne dépassent pas 20 % de la surface, aucune perte de rendement n'est constatée.

Période de risque : épiaison à grain pâteux

Seuil indicatif de risque : 2,5 larves/tige à l'épiaison

Evaluation du risque : il n'y a pas de risque actuellement



Larves de léma - Photos Arvalis

- **Charbon nu sur orge (*Ustilago nuda*)**

Des signalements sont réalisés de charbons nus sur orge sur épis.

La contamination se réalise par la semence. Le champignon responsable se conserve dans l'embryon pour se développer l'année suivante et se propager dans la culture. Les épis charbonnés sont entièrement détruits.



Charbon nu sur orges - Photos Arvalis

Evaluation du risque : les contaminations se sont réalisées au semis, il n'y a actuellement rien à faire.

COLZA



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations en annexe 1.

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est composé de 36 parcelles. L'élaboration de l'analyse du risque 2021-2022 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires.

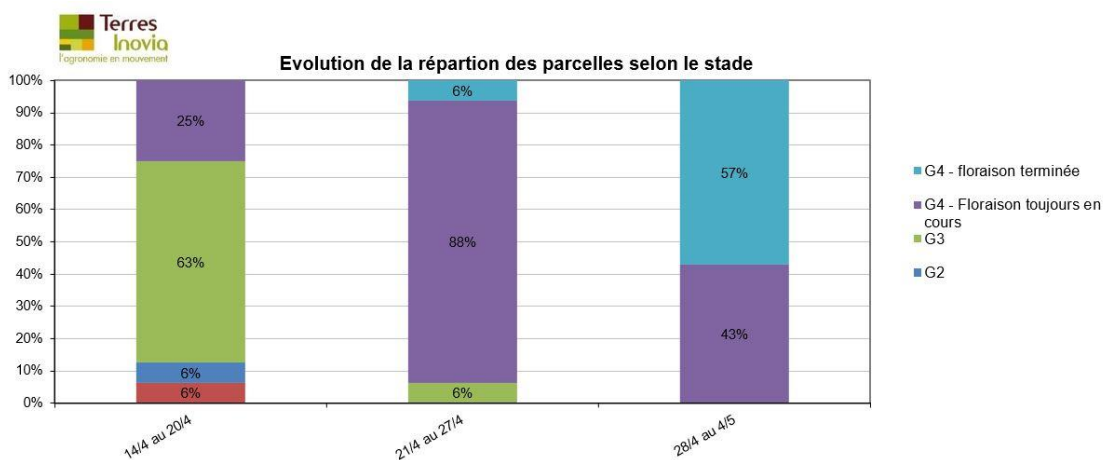
Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **7 observations**.

- **Stades phénologiques et état des cultures**

La totalité des colzas du Sud-Ouest sont au stade G4 (BBCH 73 : 10 premières siliques bosselées). La majorité des parcelles à ce stade ont terminé leur floraison.

L'atteinte de la fin floraison indique la fin du BSV colza pour cette campagne 2021-2022.

Le BSV bilan sera publié au début du mois d'août.



Voir la description des stades en annexe 2.

- **Pucerons cendrés** (*Brevicoryne brassicae* L.)

Les colonies de pucerons sont observées dans une grande majorité de parcelles. La pression puceron est contenue à des niveaux faibles. Cette semaine, 5 parcelles sur 7 signalent la présence du puceron cendré en bordure de parcelle, avec une pression comprise entre 1 colonie/100 m² (trace) et 2 colonies/m². Au centre des parcelles, 4 situations signalent la présence de pucerons allant de trace à 3 colonies/10 m².



Formation d'un manchon
par une colonie de
pucerons cendrés

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuils indicatifs de risque :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

Evaluation du risque : Risque faible. La pression est proche de la semaine dernière. Surveiller l'infestation par les bordures.

La pression reste faible et les parcelles du Sud-Ouest se rapprochent de la fin de période de risque. Une seule parcelle du réseau dépasse le seuil indicatif de risque, et seulement en bordure. Rappelons que la gestion des pucerons, localisée sur les bordures, peut permettre d'endiguer une infestation généralisée de la parcelle.

Il est donc nécessaire de surveiller la présence de pucerons, au même titre que les larves de coccinelles et d'auxiliaires, prédatrices du ravageur. En cas d'infestation modérée du puceron et d'arrivée rapide des auxiliaires, la régulation naturelle pourra s'opérer.

- **Charançon des siliques** (*Ceutorhynchus assimilis*)

Les parcelles sont proches de la fin de la période de risque.

Bordure : Fréquence en forte baisse par rapport à la semaine dernière. 1 parcelle concernée sur 7 signale la présence du charançon des siliques en bordure.

En parcelle : 1 parcelle concernée sur 7 sans dépasser le seuil indicatif de risque (identique à la semaine dernière). La baisse d'observation en parcelle dans le réseau (voir graphe) s'explique certainement par des protections qui ont pu être déclenchées localement.



Larves de cécidomyies dans une silique (Terres Inovia)

NB : Rappelons que le charançon des siliques représente un **risque indirect** pour le colza. Il n'exerce pas de nuisibilité directe. Les trous de ponte du charançon sur les siliques constituent une voie d'entrée pour les cécidomyies qui y déposent également leurs œufs. Ce sont ensuite

les larves de cécidomyies qui pourront exercer une nuisibilité sur le colza en se développant dans les siliques. Or il n'existe pas de moyen de gestion direct sur la cécidomyie, d'où la prise en compte de la présence du charançon des siliques. Les premiers symptômes de siliques atteintes par les cécidomyies sont visibles.

Période de risque : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.

Rappel : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans** charançons des siliques.



Charançon des siliques sur bouton floral (Terres Inovia)

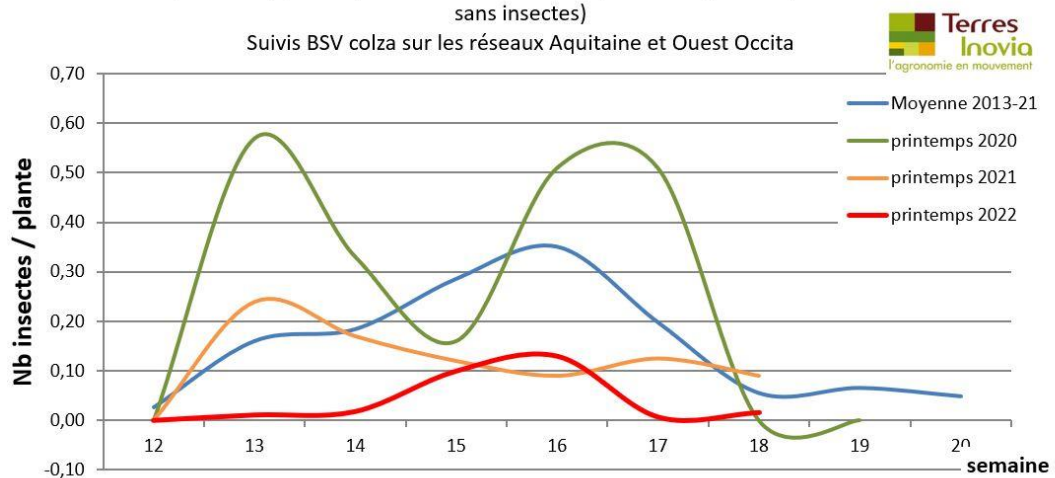
Évaluation du risque : Risque faible.

Les parcelles du réseau vont sortir de la période de risque. La pression est en baisse par rapport à la semaine dernière.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique d'observation sur plante du charançon des siliques (CS)

Nb moyen de CS / plante (avec valeurs nulles et moyenne intégrant les plantes avec et sans insectes)

Suivis BSV colza sur les réseaux Aquitaine et Ouest Occita



• Oïdium

L'oïdium reste à ce jour quasiment absent.

Seulement quelques signalements ont été relevés dans l'Aude et la Haute-Garonne depuis deux semaines. Ces signalements sont toutefois très rares, et non significatifs.

Période de risque : Du stade G1 (chute des premiers pétales) jusqu'à la mi-mai.

Seuil indicatif de risque : Seuls les symptômes sur les plantes (tâches étoilées) constituent un risque. La nuisibilité de l'oïdium sera d'autant plus forte que ces tâches étoilées apparaissent tôt sur les tiges, les feuilles et/ou les jeunes siliques.



Oïdium sur feuilles (photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : Risque très faible à ce jour. Surveiller l'apparition des symptômes.

La pression oïdium est faible sur le réseau.

Il est utile de surveiller régulièrement l'apparition de mycélium (cf photo ci-dessus), sous forme de tâches étoilées sur les feuilles. La surveillance doit être d'autant plus accrue dans les parcelles qui n'ont pas fait l'objet d'une protection sclérotinia à G1.

TOURNESOL

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

• Stades phénologiques et état des cultures

Les premiers semis ont eu lieu autour du 10 avril dans les situations où l'on retrouvait encore de la fraîcheur dans les premiers cm du sol. Puis, les chantiers se sont stoppés entre le 20 avril au 25 avril du fait des pluies. Les implantations se sont accélérées depuis à la faveur d'une humidité des lits de semences idéale et de la relative douceur. On estime aujourd'hui que moins d'un quart des parcelles ne sont pas semées.

Période de semis	Stade	Commentaires
Début avril à mi-avril	Cotylédons à 2 paires de feuilles (B4)	Environ 30% des situations
Fin avril	Levée en cours	50% des situations, selon les secteurs
Situation à aujourd'hui	Semis en cours à Germination	20%, le reste des situations

• Limaces

La très grande majorité des parcelles est en phase sensible (de la levée à 2 paires de feuilles), ou bien vont entrer en phase sensible pour les derniers semis. Des dégâts ont déjà pu être observés sur les levées en cours, entraînant des resemis. Vigilance accrue dans les situations de sols motteux.

Le risque limace est à moduler en fonction du stade du tournesol, de sa dynamique de croissance, de l'historique de la parcelle, des pratiques d'interculture, et de l'état de surface du sol (présence de résidus végétaux, de mottes, état de fermeture du sillon).

Évaluation du risque : Compte tenu des stades de la culture et de l'état d'humidité des sols, le risque est globalement moyen à fort. Accroître la vigilance sur les parcelles en cours de levée.

Bien prendre en compte la présence de résidus en surface (de culture, couvert végétaux, salissement) et la structure du sol dans l'analyse du risque. Soyez vigilants jusqu'au stade B4 (seconde paire de feuille).

Méthodes alternatives : en complément de la lutte classique contre ce ravageur, il existe des solutions de biocontrôles, dont certains produits utilisables en agriculture biologique.



Dégâts de limace sur jeune pied de tournesol (photo Terres Inovia)

• Oiseaux et petits gibiers

Des cas d'attaques d'oiseaux et de gibiers à plumes ont été signalés sur l'ensemble du territoire. Certaines attaques présentent une forte intensité. Soyez vigilants.

La surveillance des parcelles et la mise en place d'effaroucheurs paraît être une solution efficace si l'on respecte quelques recommandations (plus d'infos sur terresinovia.fr/tournesol).

Signalez en ligne vos dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol !

Terres Inovia reconduit en 2022 l'enquête déclarative des dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol afin d'établir un diagnostic national.

Ces déclarations de dégâts permettent d'appuyer, par des éléments chiffrés, les demandes ou les renouvellements de classement en nuisible des espèces les plus dévastatrices pour le tournesol. Parallèlement, Terres Inovia localise ainsi les zones les plus touchées par les dégâts, l'objectif est d'identifier les différences entre les zones impactées, les conditions particulières liées au paysage agricole, etc.

Déclarer les dégâts : [LIEN vers TerresInovia.fr](https://lien.terresinovia.fr)

Les effaroucheurs et autres méthodes alternatives : [Lien vers TerresInovia.fr](https://lien.terresinovia.fr)



Dégâts d'oiseaux sur plantules de tournesol

A gauche, les cotylédons sont touchés mais la plante pourra poursuivre son développement

A droite, l'apex est sectionné par conséquent la plante est détruite

Photos Terres Inovia

• Taupin

Un risque taupin existe, pouvant entraîner localement des sur-semis ou re-semis. **Vigilance dans les situations à risque.**

• Puceron

La présence de pucerons verts du prunier et noirs de la fève n'est pas signalé pour le moment contrairement à la campagne dernière.



Présence de taupin à proximité d'une graine de tournesol

CULTURES DE PRINTEMPS

- **Ambrosie à feuille d'armoise, ambrosie trifide** (*Ambrosia artemisiifolia* L., *Ambrosia trifida*)

Les conditions sont très favorables aux nouvelles sorties d'ambrosies. Les levées sont étalées dans le temps, selon les conditions météo et la perturbation mécanique des sols. Sur le Tarn et Garonne, des levées d'ambrosie à feuille d'armoise ont été observées à la période douce de février. Le gel d'avril n'a pas permis de les détruire. Elles ont rougi et sont reparties. Les stades s'étalent de levée à 6-8 feuilles. Les ambrosies présentes dans les cultures déjà en place (céréales, légumineuses...) devront être gérées dès la récolte, car elles se développeront en bénéficiant de lumière.

La racine de l'ambrosie est pivotante et s'enfonce profondément dans le sol. Une intervention d'arrachage manuel ou de passages d'outils devra se faire le plus tôt possible.

En cas de forte pression ambrosie, il est donc conseillé de semer le soja ou le tournesol plus tardivement (mais pas trop), par exemple jusqu'au 15-20 mai.

Reconnaître les ambrosies dès leur levée est un atout pour intervenir au meilleur moment.

Ambrosie à feuilles d'armoise : observer ses cotylédons ronds (4-5mm), ses feuilles découpées et sa tige velue à hypocotyle violacée.

Ambrosie trifide : ses cotylédons sont elliptiques, charnus et de grande taille



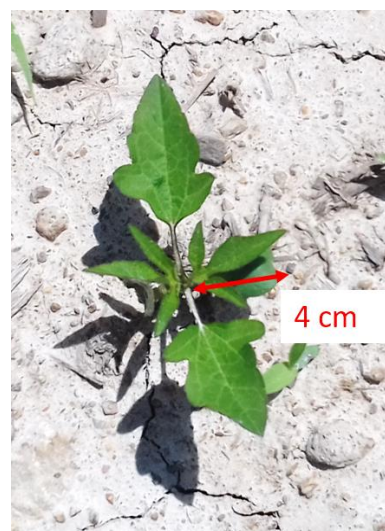
Jeunes ambrosies observées le 03/05 dans un blé-lentille (82)

Photo : Chambre d'Agriculture du 82



Ambrosie trifide dans une parcelle de maïs

Photo : FREDON Occitanie



Ambrosies à feuille d'armoise (à gauche), ambrosie trifide (à droite)
Photos : FREDON Occitanie

Evaluation du risque : les conditions sont très favorables aux levées et à la croissance des ambrosies.

En cas de présence d'ambrosies dans vos parcelles et sans herbicides de prélevée, intervenez avant 2 feuilles avec une herse étrille ou une houe rotative. Dans le cas d'un désherbage au semis, une intervention à 6 feuilles maximum est conseillée, mécanique par exemple.

Quelques ressources pour plus d'informations :

- La brochure « [Les ambrosies : un problème agricole et de santé publique qui ne fait que commencer](#) » réalisée par la CRA Occitanie, Terres Inovia, l'ACTA, la Fredon Occitanie
- Le site de la FREDON Occitanie : <https://www.fredonoccitanie.com/ambrosies/ressources-ambrosie/>
- [Présentation de l'ambrosie en milieu agricole](#)
- [Reconnaitre les ambrosies : Ambrosies : morphologie, biologie, écologie](#)



Ambrosies trifides en bordure de blé - Photo : FREDON Occitanie



Vous pouvez signaler la présence d'ambrosies via la plateforme nationale [signalement-ambrosie](#), afin de mieux connaître la répartition des ambrosies sur le territoire et améliorer la lutte collective.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière céréales à paille**, par l'animateur filière céréales à paille d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations sur des parcelles isoriques mises en place par le GAGT, Arterris, CA 31, CA 81, Euralis, Gersycoop, Qualisol, Ragt et Vivadour.

- **pour les filières colza et tournesol** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : Antedis, Anamso, Arterris, Cascap, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Gers, Conseiller privé, Ets Ladeveze, Ets Sansan, Pioneer Selection, Terres Inovia.
- Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne, des Landes, Terres Inovia.

- **pour l'ambrosie**, par la Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne et la FREDON Occitanie

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

NOTE D'INFORMATION SUR L'ARRETE ABEILLE



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Encadrement des autorisations de mise sur le marché

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. Les cultures suivantes sont considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, Vigne, Pomme de terre, Houblon, autres cultures céréalières hors Sarrasin et Maïs).

Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

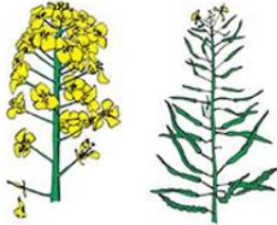
Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).

Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.

IDENTIFICATION DES STADES DU COLZA



G- Formation des siliques

Stade G1 (65) : chute des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2 cm.

La floraison des inflorescences secondaires commence à ce stade (*voir ci-contre*).

Stade G2 (71) : les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.

Stade G3 (72) : les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm.

Stade G4 (73) : les 10 premières siliques sont bosselées (*voir ci-contre*).

Stade G5 (81) : grains colorés